

Repenser la collecte pour faire évoluer le geste de tri et réduire ses déchets

La communauté de Commune Jabron-Lure-Vançon-Durance prévoit des évolutions dans la collecte des ordures ménagères et du carton d'ici le premier trimestre 2023.

Ces évolutions ont pour objectif de faciliter l'accès au tri et ainsi de baisser la production d'ordures ménagères résiduelles. En effet, le coût de traitement de ces déchets risque de doubler, et la maîtrise des coûts est un enjeu prioritaire pour la CCJLVD.

Un seul point pour déposer tous les déchets

L'implantation de conteneurs verticaux pour les ordures ménagères permettra d'avoir des points de tri complets regroupant tous les flux de déchets : emballages, papiers, verre et ordures ménagères, et sur certains points, la collecte de gros cartons. Cela conduira à augmenter, selon les secteurs, le nombre de points de tri. Le geste de tri se trouvera ainsi encouragé et facilité puisque qu'il sera mis au même niveau que les ordures ménagères. On estime une baisse de 20% de la quantité d'ordures ménagères produite au bout de trois ans après le passage en colonne de tous les flux et la densification des points de tri.

Optimisation des tournées de collecte et des coûts correspondants

Le remplacement de ces bacs roulants par des colonnes verticales et la réorganisation des points tri permettra d'optimiser les tournées de collecte, de réduire la quantité de gasoil consommée et donc de modérer l'impact environnemental. Cela dans un souci de maîtrise des coûts et de cohérence avec les nombreuses autres actions mises en place par la CCJLVD autour de la préservation de l'environnement et de la qualité de vie.

Les capacités de stockages soumise à la loi de l'offre et de la demande

La loi Transition Ecologique Croissance Verte oblige à réduire de 50% le tonnage d'ordures mis en enfouissement en 2025 par rapport à 2010. Les capacités autorisées étant nettement plus faibles, les coûts de traitement vont être multipliés par deux. C'est pourquoi la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance, mène de nombreuses actions en faveur du tri, du compostage et de la réduction des déchets sur son territoire. En effet, les deux tiers des déchets jetés aux ordures ménagères et enfouis pourraient être valorisés soit par le recyclage, soit par le compostage. L'objectif est ainsi de détourner toutes les matières valorisables de l'enfouissement.

Retrouvez l'emplacement des nouveaux points tri et des informations supplémentaires sur www.sydevom04.fr

